

Déconstruction: entre mythes et réalités

Une opportunité d'affaires.



Présenté par

Date

Dans le cadre de





Présentation
préparée par



En collaboration avec

RECYC-QUÉBEC

Québec



NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR

MRC DES
LAURENTIDES

Contenu de l'ensemble de la formation

MODULE 1 Pourquoi parler de déconstruction ?

MODULE 2 C'est quoi au juste la déconstruction ?

MODULE 3 Les 5 mythes

MODULE 4 Retours d'expériences

MODULE 5 Opportunité d'affaires

MODULE 6 Et maintenant ?

Synergie Économique Laurentides | synergielaurentides.ca



Contenu

PARTIE 1 Pourquoi parler de déconstruction ?

PARTIE 2 C'est quoi au juste la déconstruction ?

PARTIE 3 Les 5 mythes

PARTIE 4 Retours d'expériences

PARTIE 5 Opportunité d'affaires

PARTIE 6 Et maintenant ?



Synergie Économique Laurentides | synergielaurentides.ca

Objectifs

- Démystifier la déconstruction
- Clarifier ce que ça implique
- Démontrer la faisabilité
- Saisir l'opportunité



Synergie Économique Laurentides | synergielaurentides.ca



PARTIE 1 – Pourquoi parler de déconstruction ?

Le jour du dépassement de la planète

- Le **8 mars** est le moment où le Canada vit à crédit écologique.
- Vivre comme au Canada, c'est utiliser les ressources de **5,5 planètes**.

Country Overshoot Days 2026

When Earth Overshoot Day would land if all the people around the world lived like...

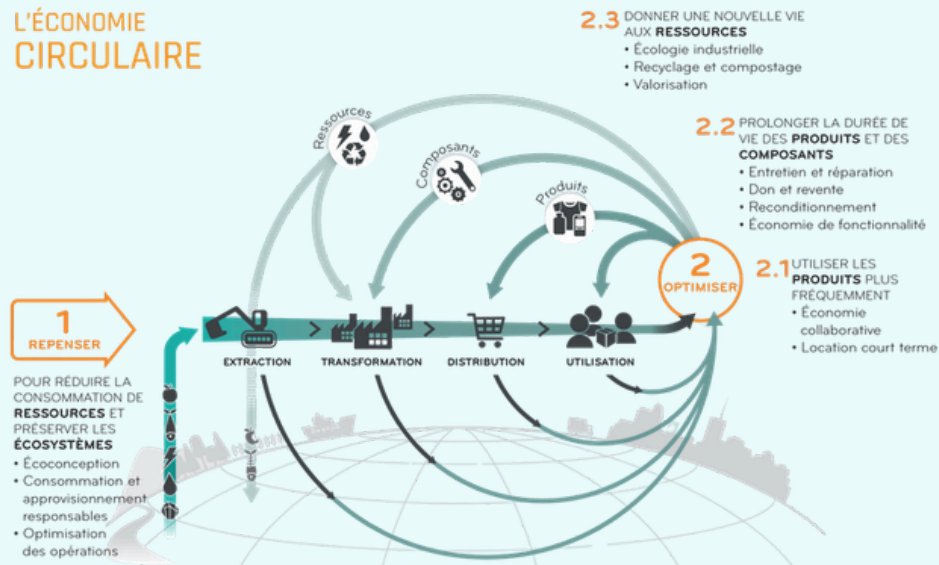


Synergie Économique Laurentides | synergielaurentides.ca

Dire qu'il faudrait 5,5 planètes si tout le monde vivait comme au Canada, cela signifie que notre mode de vie exige beaucoup plus de ressources que ce que la Terre peut régénérer en un an. Autrement dit, si toute l'humanité consommait comme nous, il faudrait plus de cinq Terres pour soutenir ce niveau de consommation, d'énergie, de matériaux et de déchets. Le 8 mars illustre cette pression : c'est la date à laquelle l'humanité aurait déjà épuisé le budget écologique annuel de la planète si tout le monde vivait comme au Canada.

PARTIE 1 – Pourquoi parler de déconstruction ?

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

Synergie Économique Laurentides | synergieslaurentides.ca

Pourquoi est-ce que nous dépassons les capacités en ressources de la planète ?

Économie linéaire : on extrait, on fabrique, on consomme, puis on jette.

Économie circulaire : on cherche plutôt à prolonger la vie des matériaux, à les réemployer, les réparer, les recycler et à réduire le gaspillage dès le départ.

En résumé, l'économie linéaire transforme les ressources en déchets.

L'économie circulaire cherche à transformer les déchets/pertes en ressources.

PARTIE 1 – Pourquoi parler de déconstruction ?

Indice de circularité

80 % des biens de consommation terminent dans les décharges, les incinérateurs et dans les eaux usées

Source : Livre Blanc, L'économie circulaire, la nouvelle énergie de l'entreprise, Deloitte



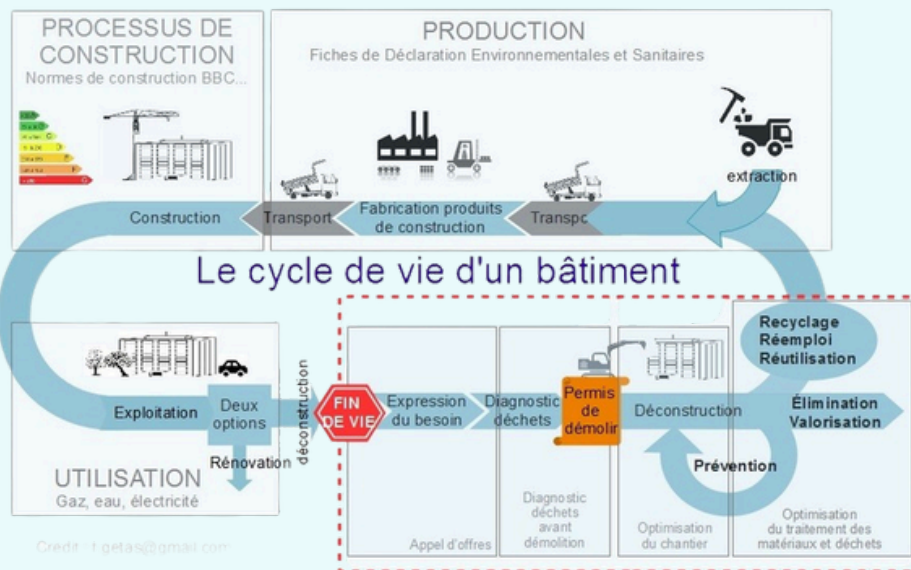
<https://www.carenews.com/carenews-info/news/qu-appelle-t-on-les-limites-planetaires>

Synergie Économique Laurentides | synergielaurentides.ca

L'indice de circularité

Un grand potentiel d'amélioration et des gisements sous-exploités.

PARTIE 1 – Pourquoi parler de déconstruction ?



<https://fr.linkedin.com/pulse/comment-int%C3%A9grer-les-%C3%A9tapes-de-fin-vie-dun-b%C3%A2timent-dans-getas>

Synergie Économique Laurentides | synergieslaurentides.ca

Cette image illustre que le bâtiment ne commence pas à l'usage... et ne se termine pas à la démolition.

De l'extraction des ressources à la fabrication, à la construction, à l'exploitation, puis à la fin de vie, chaque étape a un impact.

Là où l'approche linéaire mène rapidement à l'élimination, la déconstruction permet de rouvrir le cycle en misant sur la prévention, le tri, le réemploi, la réutilisation et le recyclage.

PARTIE 1 – Pourquoi parler de déconstruction ?

Matières résiduelles

CRD : **3,3 Mt/an** générées au Québec, dont **1,6 Mt** éliminées directement = **+25%** des matières éliminées au Québec. (RECYC-QUÉBEC)

Perte de matériaux à haute valeur avec **49 % des matières** sortantes des centres de tri CRD à l'élimination. Le réemploi représente environ **5 G\$ de chiffre d'affaires** au Québec. (RECYC-QUÉBEC, AVISEO)



Source: https://www.reno-info-maison.com/rim_images/articles/recuperation-matériaux.png



13 des 38 LET pourraient être à pleine capacité d'ici 2040



Synergie Économique Laurentides | synergie-laurentides.ca

1) Volume de résidus CRD toujours dominant dans les matières résiduelles

Au Québec, les chantiers de construction, rénovation et démolition (CRD) génèrent environ 3,3 millions de tonnes de résidus par année, et près de la moitié de ce volume est directement éliminée, soit 1,6 million de tonnes.

En 2023, les matières éliminées provenant du secteur CRD représentaient plus du quart de toutes les matières éliminées dans la province.

2) Perte de matériaux à haute valeur

RECYC-QUÉBEC indique que, dans le secteur CRD, les matières dirigées vers le tri et le conditionnement peuvent être commercialisées et réintroduites dans le marché, ce qui confirme qu'une partie du gisement possède une valeur économique réelle lorsqu'elle est récupérée correctement.

Or, même après passage par les centres de tri CRD, 49 % des matières sortantes ont encore été acheminées vers un lieu d'élimination en 2023.

Plus largement, l'étude de RECYC-QUÉBEC sur le réemploi estime que les entreprises du secteur génèrent près de 5 G\$ de chiffre d'affaires au Québec, et que le recours au réemploi génère plus de 200 M\$ de valeur ajoutée nette tout en soutenant 1 147 emplois.

PARTIE 1 – Pourquoi parler de déconstruction ?

Tendances du marché



Pression réglementaire croissante

Le marché public demande de + en + d'intégrer la circularité, la gestion des matières résiduelles et la performance environnementale aux projets.



Priorité au détournement et objectifs de réduction

La logique publique va clairement vers la hiérarchie des 3RV-E : réduire à la source, réemployer, recycler et valoriser avant d'éliminer.



Exemplarité municipale

Les municipalités se positionnent comme des exemples à suivre et mènent le bal.



Inclusion de clauses dans les appels d'offres

Passage des intentions vers les exigences dans les ententes contractuelles.



Pression carbone (GES) croissante

Les matériaux et le bâtiment sont de plus en plus évalués aussi sous l'angle des GES.

Synergie Économique Laurentides | synergieslaurentides.ca

Réglementation : les marchés publics exigent de plus en plus la circularité et la performance environnementale.

Exemplarité des municipalités : elles montrent l'exemple et imposent des pratiques durables.

Clauses contractuelles : les appels d'offres intègrent désormais des obligations concrètes en matière de gestion des matières.

Hiérarchie 3RV-E : priorité à la réduction à la source, puis au réemploi, au recyclage et à la valorisation avant l'élimination.

Pression carbone : les matériaux et les bâtiments sont aussi évalués selon leur impact en gaz à effet de serre (GES).

→ La déconstruction devient une réponse stratégique à ces enjeux.

PARTIE 1 – Pourquoi parler de déconstruction ?

Exemple de clauses émergentes



Inventaires préalables

Plan de gestion des résidus CRD



Synergie Économique Laurentides | synergie laurentides.ca

On voit émerger dans les projets publics des clauses qui vont bien au-delà de la simple démolition.

Par exemple, certains appels d'offres exigent désormais un plan de gestion des résidus CRD, des inventaires préalables des matériaux à potentiel, des exigences de tri à la source, des conditions liées au réemploi de certains éléments comme les portes, fenêtres ou équipements, ainsi que des mécanismes de suivi et de traçabilité avec registres, bilans et preuves de destination finale des matières. Autrement dit, on passe graduellement d'une logique de disposition des déchets à une logique de planification, de récupération et de reddition de comptes.

Plan de gestion des résidus CRD / PGMR-CRD

On demande de plus en plus un plan structuré qui précise les matières visées, les filières, les responsabilités, les lieux récepteurs, les objectifs de détournement et les mesures de suivi.

Inventaires préalables

L'inventaire ne sert pas seulement à savoir ce qui est là. Il sert à identifier ce qui peut être réemployé, recyclé, valorisé ou parfois réintroduit directement dans le projet.

PARTIE 1 – Pourquoi parler de déconstruction ?

Favoriser le réemploi



Exigences de tri sur chantier



<https://www.apchq.com/outils/trousse-gestion-des-residus/>

Suivi et traçabilité



CENTRE DE TRI
RECONNU
par RECYC-QUÉBEC

Synergie Économique Laurentides | synergieslaurentides.ca

Favoriser le réemploi

Cela peut être l'identification d'organismes repreneurs comme ceux mentionnés ici (mais il y en a d'autres), des cibles de réemploi, des heures de travail dédiées au retrait d'objets réutilisables et même l'évaluation de la possibilité de réemploi in situ (réintégration dans la reconstruction).

Exigences de tri

Les clauses vont jusqu'à encadrer les équipements de tri, leur emplacement, la signalisation, l'entreposage et la protection des matériaux pour éviter la contamination.

Suivi et traçabilité

On peut demander, des registres, des rapports de pesée, des preuves de contrats de transporteurs et de lieux récepteurs et des bilans de performance.

PARTIE 2 – C'est quoi au juste la déconstruction ?

La déconstruction vise à :

- Repérer **en amont** les matériaux, composantes ou équipements à potentiel
- Retirer sélectivement certains éléments **sans les endommager inutilement**
- Préserver leur intégrité par le **tri, la manutention et l'entreposage** adéquats
- Orienter les matières vers le **réemploi en priorité**, puis le recyclage ou la valorisation
- **Réduire** ce qui prend le chemin de l'**élimination**

C'est :

- une **stratégie ciblée** et **graduelle**
- une planification **en amont**, adaptée au projet
- une **priorisation** des matériaux à forte valeur ou à fort potentiel de réemploi (brique, bois, équipements, portes, fenêtres, etc.)
- des interventions **réalistes et ciblées**



Ce n'est PAS :

- une démolition manuelle **complète**
- un **tri artisanal** de tout le bâtiment
- un chantier **100 % réemploi**
- une approche **tout ou rien**



La déconstruction, ce n'est pas une démolition plus lente ni une récupération totale de tout ce qui compose un bâtiment. C'est une approche réfléchie, ciblée et graduelle, qui consiste à repérer en amont les matériaux ayant encore une valeur, à les retirer de façon sélective, puis à les orienter en priorité vers le réemploi. En pratique, elle repose surtout sur une bonne planification, des choix réalistes et une logistique adaptée au chantier.

PARTIE 3 – Les 5 mythes

Déconstruire les mythes !

Ça ralentit les chantiers

- C'est la planification qui peut prendre plus de temps, surtout les premières fois
- Ce qui peut ralentir le chantier, c'est intégrer la déconstruction trop tard dans le processus ou vouloir faire trop de choses

Ça coûte trop cher

- Se donner un plafond
- Cibler les actions prioritaires
- Éviter les objectifs trop ambitieux
- Réduction des coûts de gestion (MR, conteneurs)
- Redevance à l'enfouissement appelée à augmenter
 - Projet Gaspésie : 2 à 5% de moins cher
 - Projet MRC Laurentides: 10% de plus

Synergie Économique Laurentides | synergelaurentides.ca

« Ça ralentit les chantiers » : Pas nécessairement. Un surplus de temps est surtout observable lors de la planification et des premières réalisations.

Le vrai facteur de ralentissement est d'intégrer la déconstruction trop tardivement dans le processus ou de vouloir en faire trop d'un coup.

« Ça coûte trop cher » : Cela dépend de la gestion. En se fixant un plafond, en ciblant les actions prioritaires et en évitant les objectifs trop ambitieux d'emblée, on maîtrise les coûts.

La redevance à l'enfouissement étant appelée à augmenter, la déconstruction devient compétitive.

Preuve par l'exemple : Le projet en Gaspésie s'est réalisé à coût équivalent, tandis que le projet MRC Laurentides a coûté 10 % de plus.

En résumé : Une bonne planification et une approche progressive permettent de maîtriser les délais et les coûts, rendant la déconstruction viable économiquement.

PARTIE 3 – Les 5 mythes

Déconstruire les mythes !

C'est trop compliqué

- C'est un apprentissage, donc plus on en fait, plus simple ça devient
- Commencer par des actions simples et augmenter progressivement
- Nouvelles façons de faire

Les centres de tri font déjà ça

- Chaque centre de tri CRD est différent
- Ne font pas de réemploi
- Performance très variable
- ~75% du gisement CRD n'est ni recyclé ni valorisé

Les matériaux ne valent rien

- Tous les matériaux n'ont pas la même valeur, mais plusieurs en ont beaucoup !
- Le marché du réemploi est en pleine consolidation
- Ex: Projet en Gaspésie = 15 000\$ de revenu et 70% de réemploi.

Synergie Économique Laurentides | synergiaulentides.ca

« C'est trop compliqué » : Faux. C'est une question d'apprentissage. En commençant par des actions simples, la pratique rend le processus plus fluide et ouvre la voie à de nouvelles méthodes efficaces.

« Les centres de tri s'en chargent déjà » : Attention. Leur capacité de recyclage varie énormément et une part significative des matériaux est encore envoyée à l'enfouissement. Le réemploi est quasi inexistant.

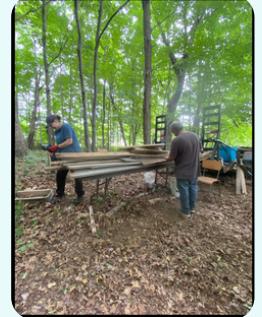
« Les matériaux ne valent rien » : Erreur. Le marché du réemploi est en pleine croissance. Certains projets, comme en Gaspésie, ont généré 15 000 \$ de revenus avec 70 % de matériaux réemployés.

PARTIE 4 – Retours d'expériences

Déconstruction d'une érablière – Mirabel

Total récupéré : 5 510 kg

- 10 feuilles de tôle de 3 x 16 pieds
- Environ 1 340 planches de bois de grange
- Répartition approximative :
 - 30 % en 2 x 6
 - 60 % en 2 x 4
 - 10 % en matériaux mixtes, 2 x 3 et 3 x 4
- Longueurs variables de 8 à 12 pieds



PARTIE 4 – Retours d'expériences

Futur écocentre de Mont-Tremblant

- Deux maisons, deux approches :
démolition vs déconstruction ciblée
- Projet pilote de la MRC des Laurentides
avec RECYC-Québec et SÉL
- Résultat clé : un surcoût limité à ~10 %
- Risque initial surestimé : coût réel 45 %
plus bas que la 1re offre
- Chantier réel : 3 jours, loin des 2 semaines
anticipées
- Constat : le vrai défi est surtout logistique,
contractuel et organisationnel
- Suite : développer la formation des
entrepreneurs
- Environ 44% du tonnage dévié de
l'enfouissement



PARTIE 4 – Retours d'expériences

Réemploi pré-chantier de la Maison Molson à Saint-Sauveur

- Projet en réemploi dans un contexte patrimonial
- Après une visite et un inventaire ciblé, 3 journées d'extraction pré-chantier ont permis d'extraire des éléments à fort potentiel
- Cabinets, portes intérieures, cadrages, volets, étagères : des matériaux retirés avant démolition pour leur donner une seconde vie
- **725 kg** détournés vers le réemploi
- **3 640 \$** de valeur marchande estimée



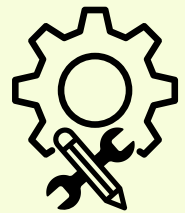
Synergie Économique Laurentides | synergielaurentides.ca

PARTIE 5 – Opportunité d'affaires



Se **démarquer** dans les appels d'offres publics et les projets pilotes
Développer une **expertise** encore rare et recherchée
Prendre de l'avance sur les **exigences à venir**
Diversification des services : inventaire, extraction ciblée, tri, logistique, réemploi

**La déconstruction peut devenir un
vrai créneau d'affaires !**



Synergie Économique Laurentides | synergiaulaurentides.ca

La déconstruction n'est pas seulement une contrainte environnementale, c'est un véritable créneau d'affaires à saisir pour les entrepreneurs.

En développant une expertise dans ce domaine encore rare et recherché, vous pouvez :

Vous démarquer dans les appels d'offres publics et les projets pilotes.
Prendre de l'avance sur les exigences réglementaires à venir.

Diversifier vos services : inventaire, extraction ciblée, tri, logistique, réemploi.

En résumé : La déconstruction représente une opportunité stratégique pour se positionner comme leader sur un marché en évolution et de développer de nouveaux types de services.

PARTIE 6 – Et maintenant ?

Des **financements existent** pour soutenir certains projets et aider à lancer la démarche

D'ici là, **identifier 1 ou 2 personnes à l'interne** les mieux placées pour développer ces compétences
L'objectif : bâtir un noyau interne capable d'expérimenter, d'apprendre et de transférer les acquis à l'équipe

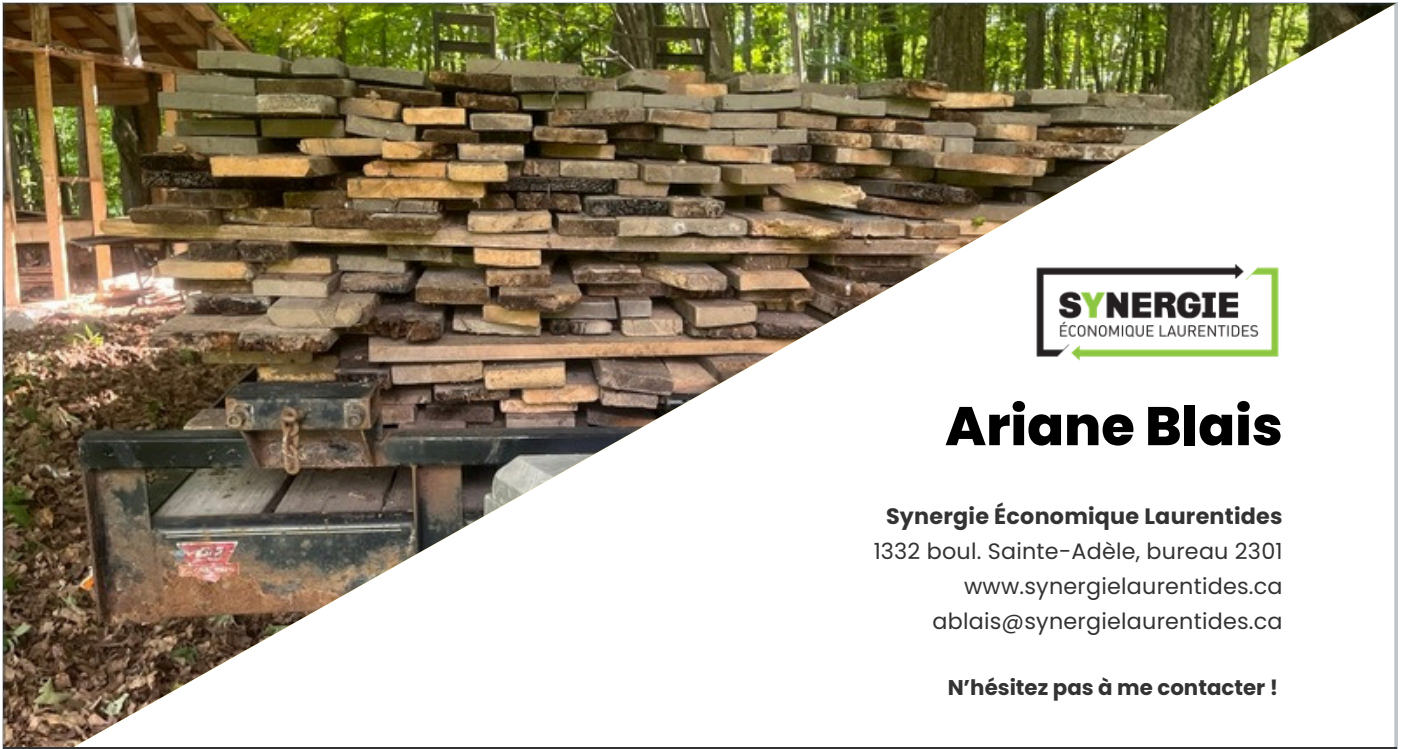
Une **formation technique** approfondie sera développée en 2026 pour les entrepreneurs, restez à l'affût !

Synergie Économique Laurentides | synergieslaurentides.ca

La suite ne consiste pas à tout changer du jour au lendemain, mais à poser les premiers jalons.

Des leviers financiers existent pour soutenir certains projets, une formation technique plus poussée s'en vient, et d'ici là, l'important est surtout d'identifier à l'interne les bonnes personnes pour porter la démarche.

Autrement dit : commencer petit, apprendre progressivement, identifier des opportunités pour tester des actions et bâtir graduellement une capacité réelle dans l'entreprise.



Ariane Blais

Synergie Économique Laurentides

1332 boul. Sainte-Adèle, bureau 2301

www.synergielaurentides.ca

ablais@synergielaurentides.ca

N'hésitez pas à me contacter !

Synergie Économique Laurentides | synergielaurentides.ca